

## Service bancaire de base Formulaire de demande

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

Adresse :

Lieu de naissance :

Date de naissance :

N° Carte d'identité :

Souhaite obtenir un service bancaire de base auprès de la banque conformément aux dispositions du Livre VII Services de paiement et de crédit (articles VII 56/1 à VII 59/3) du Code de droit économique.

Vous déclarez que les informations ci-dessus sont correctes et acceptez que la banque prenne et conserve une copie de votre carte d'identité ou d'un document légal équivalent.

Vous :

- déclarez que vous êtes un consommateur (= toute personne physique agissant à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou professionnelle) résidant légalement dans un État membre de l'UE ou de l'EEE, ou que vous êtes un consommateur de nationalité belge résidant hors d'un État membre de l'Union européenne et ayant été radié du registre de la population belge au plus tard dix ans auparavant ;
- confirmez que vous n'avez pas de service bancaire de base ou de compte de paiement auprès d'une autre banque en Belgique vous permettant d'utiliser les services bancaires de base prévus par la loi, sauf si vous savez que ce compte sera clôturé ;
- confirmez que vous n'avez pas de comptes dont le solde total annuel est inférieur à 10 239,43 EUR, à l'exception d'un compte de garantie locative ;
- acceptez que la banque ajuste le prix du service bancaire de base selon l'indexation ou l'augmentation du prix maximum tel que déterminé dans le Code de droit économique.

Le service bancaire de base, se présentant sous la forme d'un compte courant associé à une carte de débit, comprend :

- l'ouverture, la gestion et la clôture d'un compte courant,
- le dépôt et le retrait d'espèces (en euros);
- l'exécution de paiements par carte de débit (Bancontact et Mastercard Débit, à l'exception des paiements différés) y compris les paiements électroniques, les virements, les prélèvements automatiques et les domiciliations ;
- la mise à disposition électronique des extraits de compte via Van Breda Online Banking ;
- l'accès aux services bancaires en ligne.

Une carte de crédit n'est pas disponible et votre compte courant ne peut pas présenter de solde négatif. Vous ne pouvez effectuer une transaction que si vous disposez de suffisamment de fonds sur votre compte.

Vous déclarez avoir lu et accepté le Règlement général relatif aux opérations bancaires, le document "Informations sur les coûts et conditions" dans lequel vous pouvez trouver les coûts du service bancaire de base, ainsi que le document d'information concernant le service bancaire de base.

Vous pouvez contester le refus ou la résiliation du service bancaire de base en contactant les instances mentionnées ci-dessous :

- Le conseiller satisfaction client de la Banque Van Breda via [cliententevredenheid@bankvanbreda.be](mailto:cliententevredenheid@bankvanbreda.be) ou 0800 93 004.
- Ombudsman services financiers (Ombudsfin), North Gate II, Koning Albert II-laan 8 bus 2, 1000 Brussel, tel: 32.2.545.77.70, e-mail: [ombudsman@ombfin.be](mailto:ombudsman@ombfin.be).
- Executive Board Economic inspection, North Gate III, Koning Albert II-laan 16, 1000 Bruxelles, tél. : 02 277 54 84, email: [eco.inspec.fo@economie.fgov.be](mailto:eco.inspec.fo@economie.fgov.be).

La banque traite vos données personnelles conformément à la déclaration de confidentialité de la banque, qui peut être consultée sur la déclaration de [www.bankvanbreda.be/privacy](http://www.bankvanbreda.be/privacy) et dans les bureaux.

Fait à

le

Signature du demandeur

Décision de la banque

- Acceptation
- Refus